

S.C.P. Philippe LETELLIER et Sylvie PENOT-LETERRIER

Huissiers de Justice associés

16, rue de Picardie

93290 TREMBLAY EN FRANCE

☎ 01 49 63 45 45 - 📠 01 49 63 45 47

EXPEDITION

**PROCES VERBAL DE DESCRIPTION
DE BIENS A SAISIR**

L'AN DEUX MILLE QUINZE

ET LE QUINZE SEPTEMBRE

A LA REQUETE DU :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), Société Anonyme au capital social de 608 439 888 €uros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 542 016 381, dont le siège social est sis 6 Avenue de Provence à PARIS (75009), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège.

Ayant pour avocat :

Maître Manuel BOSQUE

Avocat associé de la SCP WUILQUE – BOSQUE – TAOUIL –
BARANIACK – DEWINNE

Avocats au Barreau de la Seine-Saint-Denis - PB 173

2 Place de la République - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

et pour géomètre :

SALR DUPOUY FLAMENCOURT

118 – 130 Avenue Jean-Jaurès - 75942 PARIS Cedex 19

Agissant en vertu de :

- **la copie exécutoire d'un acte de vente et de prêt de Maître LEOPOLD Jean-Pierre, Notaire à CHAUMONT (Haute-Marne), reçu le 20 novembre 2013.**
- **D'un commandement de payer valant saisie du 22 juillet 2015**
- **et conformément à l'Article R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,**

DEFERANT A CETTE MISSION :

Je, soussigné, Philippe LETELLIER, membre associé de la S.C.P. Philippe LETELLIER et Sylvie PENOT-LETERRIER, Huissiers de Justice associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, résidant à TREMBLAY EN FRANCE (93290) – 16, rue de Picardie,

Après une tentative infructueuse, précédemment annoncée du 13 août 2015, je me suis à nouveau rendu ce jour **QUINZE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 08 heures**, à TREMBLAY-EN-FRANCE (93390), 17 Rue Lulli, dans un bien immobilier appartenant à Monsieur Mohammed **[REDACTED]** DA, né le 13 Juillet 1968 à ORAN (Algérie), de nationalité française, et Madame Fatima Zohra **[REDACTED]** épouse **[REDACTED]**, née le 31 Octobre 1983 à ORAN (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant tous deux dans les lieux, accompagné du serrurier et de deux témoins, où là étant :

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Préalablement à mes opérations, j'ai adressé une seconde convocation par lettre simple de mon étude en date du 14 Août 2015 à Monsieur et Madame **[REDACTED]** DA, les avisant que nous procéderions à nos opérations le Mardi 15 Septembre 2015 à 8 heures.

Lors de mes opérations, je suis accompagné :

- du géomètre expert du Cabinet DUPOUY FLAMENCOURT, chargé de procéder à un relevé de surface.
- de la Serrurerie SDT,
- de Messieurs **[REDACTED]** US Adrien et **[REDACTED]** DO Jean, témoins

100

100

100

100

100

100

100

Sur place, je rencontre Monsieur et Madame [REDACTED] A ainsi déclarés, à qui je décline mes nom qualité et l'objet de ma mission, lesquels m'invitent à pénétrer à l'intérieur dudit pavillon que je décris tel qui suit :

GENERALITES

Il s'agit d'un pavillon situé à quelques mètres en retrait de la chaussée.

On y accède par un escalier extérieur, donnant sur le côté latéral gauche de la bâtisse.

Il s'agit d'une construction traditionnelle élevée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage sous forme de combles.





CONDITION D'OCCUPATION

Le pavillon est occupé par Monsieur et Madame [REDACTED] et leurs enfants.

DESCRIPTION DU PAVILLON

L'accès s'effectue par une porte palière en PVC, ouvrant sur une entrée, précédé d'un escalier extérieur.



ENTREE

Le sol est recouvert d'un carrelage.
Les murs et les menuiseries sont revêtus d'une peinture.
Le faux plafond est doublé de lambris.

L'entrée dessert à droite ; une cuisine.

CUISINE

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, châssis en PVC, double vitrage, fermée par des persiennes et donnant côté rue.

Le sol est recouvert d'un carrelage.
Les murs et plafond sont revêtus d'une peinture, ou à nu en cours de travaux.

La cuisine est aménagée d'éléments bas et hauts scellés aux murs, comprenant un électroménager courant, notamment des plaques de cuisson, ainsi qu'un évier en inox à deux bacs, alimenté par un robinet mitigeur eau chaude eau froide.

Je note l'absence de gaz.



PIECE PRINCIPALE

La pièce est éclairée par une deux fenêtres, chacune à deux vantaux, châssis en PVC, double vitrage, fermée par des persiennes et donnant côté rue.

Le sol est recouvert d'un parquet vitrifié, en bon état.

Les murs sont habillés d'une tapisserie.

Le plafond est revêtu d'une peinture.

Au fond de la pièce, il existe une cheminée à feu de bois, rustique.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.



De retour sur l'entrée et sur la partie gauche, il existe un couloir de dégagement.

COULOIR DE DEGAGEMENT

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont habillés d'une tapisserie.

Le faux plafond est revêtu d'une peinture, avec des luminaires incorporés.

Ce couloir dessert de gauche vers la droite ;



TOILETTES

La pièce est éclairée par une fenêtre haute, menuiseries en bois, simple vitrage en verre dépoli, munie de protections extérieures.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont habillés d'une tapisserie.

Le faux plafond est revêtu d'une peinture, avec des luminaires incorporés.

Le tout est propre.

Il existe une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.



1^{ère} CHAMBRE

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, châssis en PVC, double vitrage, fermée par des persiennes et donnant côté jardin.

Le sol est recouvert d'un parquet vitrifié.
Les murs sont habillés d'une tapisserie.
Le plafond est revêtu d'une peinture.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.



SAS

Puis, il existe une porte donnant accès à un sas, avec un escalier conduisant à l'étage supérieur.

2^{ème} CHAMBRE

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, châssis en PVC, double vitrage, fermée par des persiennes et donnant côté jardin.

Le sol est recouvert d'un parquet vitrifié.
Les murs sont habillés d'une tapisserie.
Le plafond est revêtu d'une peinture.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Il existe un placard penderie, fermé par deux portes coulissantes.

ETAGE MANSARDE

Puis de retour sur mes pas et depuis le sas précédemment décrit, je me suis rendu à l'étage supérieur par un escalier, dont les marches et contremarches sont habillées de carreaux de faïence, ouvrant sur un petit palier.

La cage d'escalier est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, et par une fenêtre de toiture.



1^{er} ETAGE – PALIER

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Il dessert; deux pièces, une salle de bains et un WC.

1^{ère} PIECE

La pièce est éclairée par une fenêtre de toiture.

Cette pièce est en cours de travaux.

Le sol est recouvert d'un plancher en contreplaqué.

Les murs sont revêtus d'une peinture.

Les sous pentes sont revêtues d'une peinture.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.



SALLE DE BAINS

La pièce est éclairée par une fenêtre de toiture.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

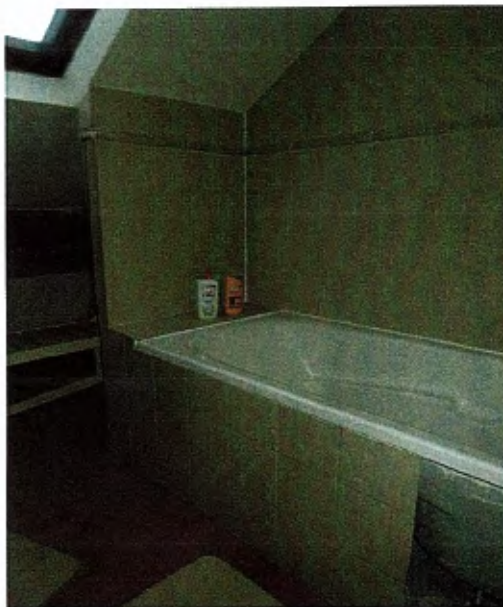
Les murs sont habillés d'un carrelage.

Le plafond est revêtu d'une peinture.

Le tout est récent et en bon état.

Les équipements sanitaires comprennent :

- Une baignoire encastrée, alimentée par une pomme de douche sur flexible, raccordée sur une robinetterie mitigeuse eau chaude eau froide,
- Un lavabo sur pied alimenté par un robinet mitigeur eau chaude eau froide.



TOILETTES

Face à la montée d'escalier, sans ouverture sur l'extérieur.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

En partie inférieure, les murs sont habillés de carreaux de faïence.

En partie supérieure, les murs sont blanchis.

Il existe une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale.



2^{ème} PIECE

Sur la partie droite, éclairée par une fenêtre de toiture.

Le sol est recouvert d'un parquet.

Les murs et les sous pentes sont revêtus d'une peinture.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

A ce jour, cette pièce sert de débarras.



SOUS-SOL

L'accès au sous-sol semi-enterré se fait depuis l'extérieur, par un escalier donnant sur la façade arrière.

Il ouvre sur une petite cour anglaise avec un siphon de sol.

On y accède par une porte en PVC, munie d'une partie haute vitrée.

Elle ouvre sur une première pièce, basse de plafond.



1^{ère} PIECE

Le sol est recouvert d'un parquet flottant stratifié.
Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture.



2^{ème} PIECE

Il s'agit d'une pièce aveugle sans ouverture sur l'extérieur.

Le sol est recouvert d'un carrelage et d'un parquet vitrifié.
Les murs sont revêtus d'une peinture.
Le plafond est doublé de dalles.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.



GARAGE

Ce garage peut accueillir un véhicule, aujourd'hui transformé en cuisine d'été.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont revêtus d'une peinture ou habillés de carreaux de faïence.

Le plafond est doublé de dalles.

Au fond de la pièce, il existe un évier, alimenté par un robinet mitigeur eau chaude eau froide, reposant sur un meuble de rangement.

Il existe des installations pour machine à laver, comprenant une arrivée eau et une évacuation des eaux usées.



CHAUFFERIE

A droite du garage.

Il existe une chaudière au fuel, en panne à ce jour.

Je note la présence d'un ballon de production d'eau chaude électrique.

Il existe un tableau électrique faisant état d'une installation récente, avec compteur, disjoncteur et sous-disjoncteurs.



De retour sur le garage et au fond, il existe une pièce.

PIECE

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, donnant côté jardin.

Le sol est recouvert d'un carrelage identique au garage.
Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture.



De retour sur mes pas et à droite en sortant de la seconde pièce décrite, il existe un WC.

TOILETTES

Le sol est recouvert d'un carrelage.
Les murs sont habillés de carreaux de faïence de différents modèles.
Le plafond est revêtu d'une peinture.

Il existe une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau dorsale.



De retour sur la seconde pièce décrite au fond et à droite, il existe une petite salle d'eau.

SALLE D'EAU

La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, menuiseries en bois, simple vitrage en verre dépoli, donnant côté rue.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence de différents modèles.

Le faux plafond est revêtu d'une peinture.

Les équipements sanitaires comprennent :

- Une douche dite à l'italienne, alimentée par une pomme de douche sur flexible, raccordée sur une robinetterie mitigeuse eau chaude eau froide.
- Un lavabo, alimenté par un robinet mitigeur eau chaude eau froide.



&&&&&

J'annexe au présent procès-verbal de description :

- Vingt-cinq photographies prises lors de mes opérations,
- Le rapport établi par le Cabinet DUPOUY FLAMENCOURT.

&&&&

TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET REDIGE LE
PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

COUT en Euros	
Emoluments (art.6 & 7)	226,60
Transport (art.18)	7,67
H.T.	234,27
T.V.A. à 20 %	46,85
Témoins	60,00
Serrurier	156,00
Taxe fiscale art. 20-1	11,16
Sous Total T.T.C.	508,28
Honoraires art. 16-1 H.T.	250,00
T.V.A. à 20 %	50,00
TOTAL T.T.C.	808,28

